**Dossier de demande pour un projet de soutien à la politique de soins médico-pharmaceutique en MRPA-MRS**

En application de l’article 56, §2 , alinéa 1er, 3°, de la loi relative à l’assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 – AR 11 juillet 2013

|  |  |
| --- | --- |
| Le dossier de demande entièrement complété doit être transmis **au plus tard le 15 novembre 2013 à minuit** à : 1. pour la version papier:INAMIService des Soins de SantéAttn. du Fonctionnaire DirigeantAvenue de Tervueren, 2111150 Bruxelles2. pour la version électronique :medicaments.mrpamrs@inami.fgov.be***Les deux versions doivent être identiques.******Veuillez de préférence transmettre la version électronique sous le format Word.*** | **Réservé à l’INAMI**Date de réception: -version papier :- version électroniqueCommunauté/Région[ ]  Flandre[ ]  Région Wallonne[ ]  Région Bruxelles Capitale[ ]  Communauté Germanophone |

1. **Identification du projet-candidat**

**Données de contact de la MRPA-MRS:**

1. Nom de la MRPA-MRS:
2. Numéro INAMI:
3. Personne de contact:
4. Numéro de téléphone:
5. E-mail:
6. Adresse:
7. ***Informations générales sur la MRPA-MRS :***
8. La MRPA-MRS est :

[ ]  de type privé à but non lucratif (asbl).

[ ]  de type privé à des fins commerciales.

[ ]  de type publique (CPAS, …).

1. Où est située la MRPA-MRS?

[ ]  Dans le centre d’une ville de plus de 50.000 habitants.

[ ]  Dans le centre d’une ville de moins de 50.000 habitants.

[ ]  En périphérie d’une ville.

[ ]  Dans un village.

1. Quelle langue est principalement utilisée dans votre MRPA-MRS?

[ ]  Néerlandais.

[ ]  Français.

[ ]  Allemand.

[ ]  Autre:

1. De combien de lits dispose la MRPA?

De combien de lits dispose la MRS?

1. Combien d’infirmiers (ères) travaillent actuellement dans la MRPA-MRS (nombre d’ETP)?

1. Combien d’aide-soignant(e)s travaillent actuellement dans la MRPA-MRS (nombre d’ETP)?
2. Combien de kiné/ergo/logo travaillent actuellement dans la MRPA-MRS (nombre d’ETP)?
	1. Kinésithérapeute :
	2. Ergothérapeute :
	3. Logopède :
3. Combien de membres du personnel de réactivation travaillent actuellement dans la MRPA-MRS (nombre d’ETP)?
4. Nombre moyen d’heures de formation / ETP suivies par le personnel de soins durant l’année civile écoulée:

Thématiques relatives à la médication abordées:

1. Nombre moyen d’heures de formation / ETP suivies par le personnel non-soignant durant l’année civile écoulée:

Thématiques relatives à la médication abordées:

1. Combien de médecins généralistes sont actifs au sein de la MRPA-MRS?
2. Quel est le nombre minimum de patients/médecin généraliste?

Quel est le nombre maximum de patients/médecin généraliste?

Quel est le nombre de patients pour lesquels les médecin conseiller coordinateur fait également office de médecin traitant ?

1. Combien de volontaires sont actuellement actifs au sein de la MRPA-MRS ?

Quel temps moyen représente cette activité par semaine par volontaire?

1. La MRPA-MRS dispose-t-elle d’un système spécifique visant à garantir la qualité des soins?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, veuillez le décrire brièvement.

1. De combien de services dispose la MRPA-MRS?

Décrivez brièvement l’organisation interne (services ouverts/fermés, services communs,…)?

1. Quelle est la durée de séjour moyenne des résidents au sein de votre MRPA-MRS?
2. Combien de nouveaux patients intègrent, en moyenne, votre MRPA-MRS par trimestre?
3. ***Informations générales sur les résidents de la MRPA-MRS :***
4. Quelle est la distribution (%) des résidents dans les classes d’âge ci-dessous?
* < 60 ans :
* 60-70 ans :
* 71-80 ans :
* 81-90 ans :
* > 90 ans :
1. Quel est le % de résidents :
* de sexe masculin?
* de sexe féminin?
1. Quelle est la répartition actuelle des catégories de dépendance sur base de l’échelle de Katz parmi vos résidents (%)?
* patients O :
* patients A :
* patients B :
* patients C :
* patients Cd :
* patients D :
1. ***Informations sur la médication des résidents des MRPA-MRS :***
2. % de résidents recevant :

- entre 5 et 9 médicaments différents prescrits par le médecin généraliste :

- ≥ 10 médicaments différents prescrits par le médecin généraliste :

1. % de résidents pour lesquels un incident relatif à l’administration d’un médicament par un prestataire de soins a été constaté :
2. % de résidents pour lesquels un incident relatif à l’administration d’un médicament par un prestataire de soins a été constaté :
* avec 1 chute dans le mois précédent :
* avec ≥ 2 chutes dans le mois précédent :
1. ***Informations concernant l’approvisionnement des médicaments dans la MRPA-MRS :***
2. Par qui les médicaments sont-ils livrés?

[ ]  Une officine ouverte au public déterminée dans l’environnement direct (max. 15 km).

[ ]  Une officine ouverte au public déterminée en dehors de l’environnement direct (plus de 15 km).

[ ]  Plusieurs officines ouvertes au public dans l’environnement direct.

[ ]  Différentes officines ouvertes au public dans l’environnement direct, à tour de rôle.

[ ]  Officine hospitalière

[ ]  Autre:

1. Y a-t-il des résidents qui commandent/gèrent eux-mêmes tous leurs médicaments *en dehors du circuit d’approvisionnement organisé*?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, quel % des résidents recourt à cette pratique?

1. Y a-t-il des résidents qui, *conjointement au circuit d’approvisionnement organisé des médicaments*, commandent ou retirent complémentairement des médicaments dans une pharmacie?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, quel % des résidents recourt à cette pratique?

1. ***Informations concernant la participation de la MRPA-MRS à des projets en cours ou terminés :***
2. Qui est informé de la candidature de la MRPA-MRS à ce projet? (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  Le personnel infirmier.

[ ]  Le personnel de soins.

[ ]  Le service social.

[ ]  Tous les médecins généralistes actifs dans la MRPA-MRS.

[ ]  Une partie des médecins généralistes actifs dans la MRPA-MRS.

[ ]  Le(s) cercle(s) de médecins généralistes

[ ]  Les patients et leur famille.

[ ]  Autre:

1. A quel(s) autre(s) projet(s) la MRPA-MRS participe-t-elle actuellement?

[ ]  Projets BelRAI.

[ ]  Projet de la Fondation Roi Baudouin.

[ ]  Projets de soins alternatifs dans le cadre du protocole 3.

[ ]  Autre:

1. A quels projets la MRPA-MRS a-t-elle participé dans le passé?

[ ]  étude PHEBE.

[ ]  Projet pilote « medication review » (UGent).

[ ]  Projet pilote Concertation médico-pharmaceutique (KU Leuven).

[ ]  Autre:

1. ***Information relative à la pharmacie qui livre la MRPA-MRS:***
2. Nombre d’assistant en pharmacie (nombre d’ETP) :
3. Nombre de pharmacien (nombre d’ETP) :
4. **Critères obligatoires**
5. ***Partenariats obligatoire:***

1. Le(s) responsable(s) des soins dans la MRPS-MRS (infirmier(ère) en chef, infirmier(ère) et/ou personnes de référence):

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Numéro INAMI si d’application** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

2. Le médecin conseiller et coordinateur de la MRPA-MRS:

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Numéro INAMI** |
|  |  |

3. Le(s) pharmacien(s) qui approvisionne(nt) la MRPA-MRS:

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Numéro INAMI** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

4. Les médecins généralistes qui sont prêts à participer à la concertation:

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** | **Numéro INAMI** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

5. Le(s) cercle(s) de médecins généralistes, responsable(s) de la région dans laquelle la MRPA-MRS est établie:

[ ]  participe au projet.

[ ]  est au moins tenu informé de la réalisation du projet.

Quel est le nom du/des cercle(s) contactés ;

1. **Critères complémentaires en cas de nombre trop élevé de candidatures**

***L’objectif est d’atteindre un échantillon représentatif de la diversité des MRPA et MRS ; les critères ci-dessous vont permettre d’obtenir cet équilibre.***

1. ***Informations relatives au degré d’informatisation de la MRPA-MRS:***
2. La MRPA-MRS utilise-t-elle un dossier patient électronique?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, quelle est le programme utilisé?

Si oui, quelles modules sont présents dans le dossier électronique? (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  Prestation de soins.

[ ]  Catégorie de dépendance selon l’échelle de Katz.

[ ]  Activité de la vie quotidienne (AVQ).

[ ]  Diagnostics.

[ ]  Données cliniques.

[ ]  Résultats de laboratoire.

[ ]  Médicaments.

[ ]  Prescriptions et formulaire.

[ ]  Plans de soins.

[ ]  Module de qualité en lien avec l’utilisation de médicaments.

[ ]  Autre :

1. Dans quelle mesure les informations du dossier électronique peuvent être échangées entre les prestataires de soins (médecin généraliste, pharmacien,…)?

[ ]  Les systèmes communiquent directement l’un avec l’autre.

[ ]  L’information peut être envoyée par e-mail.

[ ]  Aucun échange est possible avec ce système

1. La MRPA-MRS dispose-t-elle d’un système de gestion électronique des médicaments (prescription intégrée avec formulaire, commande, livraison, administration, gestion du stock) qui permette l’échange de données avec le pharmacien?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, quelle est le programme utilisé?

1. ***Information relative à la politique médicamenteuse au sein de la MRPA-MRS:***
2. La MRPA-MRS dispose-t-elle d’une déclaration de politique/manuel/recommandations concernant la (poly)médication?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, veuillez la décrire brièvement.

1. La MRPA-MRS dispose-t-elle de recommandations concernant l’utilisation des psychotropes (somnifères inclus)?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, veuillez la décrire brièvement.

1. La MRPA-MRS dispose-t-elle d’une déclaration de politique/manuel/recommandations concernant la prévention des chutes

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, veuillez la décrire brièvement.

1. La MRPA-MRS dispose-t-elle d’une politique spécifique en matière de démarrage d’un nouveau traitement?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, veuillez la décrire brièvement.

1. La MRPA-MRS dispose-t-elle d’une politique en matière de prescription de médicaments génériques ou de prescription en DCI?

Prescription de médicaments génériques :

[ ]  Oui

[ ]  Non

Prescription de médicaments en DCI :

[ ]  Oui

[ ]  Non

1. La MRPA-MRS dispose-t-elle d’un formulaire pour la prescription de médicaments au résident?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, lequel?

[ ]  Exemplaire réalisé en interne, sous la coordination du MCC.

[ ]  Formulaire MRS (Farmaka).

[ ]  Autre :

Si oui, dans quelle mesure ce formulaire est-il utilisé?

[ ]  Jamais.

[ ]  Lors du démarrage d’un nouveau traitement.

[ ]  Systématiquement.

[ ]  Lors de périodes d’évaluation du profil médicamenteux d’un patient.

[ ]  Suite à une question/plainte/incident, …

[ ]  Autre :

1. La MRPA-MRS fait-elle usage de critères particuliers pour optimaliser la prescription des médicaments aux résidents (par exemple : Beers, START/STOPP, …)?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, par qui (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  MCC.

[ ]  Médecin généraliste.

[ ]  Pharmacien.

[ ]  Infirmier(ère) (-en chef).

[ ]  Autre :

Si oui, à quelle fréquence ces critères sont-ils utilisés?

[ ]  Jamais.

[ ]  Lors du démarrage d’un nouveau traitement.

[ ]  Systématiquement.

[ ]  Lors de périodes d’évaluation du profil médicamenteux d’un patient.

[ ]  Suite à une question/plainte/incident, …

[ ]  Autre :

1. Existe-t-il dans la MRPA-MRS une forme de concertation multidisciplinaire (au niveau du patient) concernant la pharmacothérapie?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, qui est concerné par cette concertation ? (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  MCC.

[ ]  Médecin généraliste.

[ ]  Cercle de médecin généraliste.

[ ]  Pharmacien.

[ ]  Infirmier(ère) (-en chef).

[ ]  Autre :

Si oui, à quelle fréquence est organisée cette concertation?

[ ]  Hebdomadaire.

[ ]  Mensuelle.

[ ]  Trimestrielle.

[ ]  Annuelle.

[ ]  Autre :

Si oui, quels thèmes sont ciblés par cette concertation ?

1. Existe-t-il une forme de concertation (niveau groupe/communautaire) concernant la politique médicamenteuse au sein de l’institution?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, qui est concerné par cette concertation ? (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  MCC.

[ ]  Médecin généraliste.

[ ]  Cercle de médecin généraliste.

[ ]  Pharmacien.

[ ]  Infirmier(ère) (-en chef).

[ ]  Autre :

Si oui, à quelle fréquence est organisée cette concertation?

[ ]  Hebdomadaire.

[ ]  Mensuelle.

[ ]  Trimestrielle.

[ ]  Annuelle.

[ ]  Autre :

1. ***Informations relatives à la gestion médicamenteuse au sein de la MRPA-MRS:***
2. Comment se déroule la commande des médicaments?

[ ]  Electroniquement/directement au départ d’un software.

[ ]  Par e-mail.

[ ]  Par téléphone.

[ ]  Sur base de la fourniture de prescriptions papier (faxées ou déposées à la pharmacie, ou recueilli par la pharmacie)

[ ]  Autre:

1. Les médicaments font-il l’objet d’une emballage individuel par patient et par moment de prise ? En d’autre mots, la préparation de médication individuelle (PMI) est-elle d’application?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

Si oui, par qui est-ce réalisé ?

[ ]  Pharmacien fournisseur.

[ ]  Grossiste.

1. Quelles tâches supplémentaires (en termes de pharmacothérapie) sont assurées par le pharmacien fournisseur ? (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  Contrôle des schéma de médication.

[ ]  Détection des interactions.

[ ]  Recommandations relatives au broyage des médicaments.

[ ]  Suggestions relatives à l’autogestion médicamenteuse (médicaments en délivrance libre).

[ ]  Suggestions relatives à des alternatives meilleur marché.

[ ]  Suggestions relatives aux préparations magistrales.

[ ]  Autre :

1. Qui est généralement contacté par l’infirmier(ère)/l’aide-soignant(e) concernant les questions relatives à la médication?

[ ]  MCC.

[ ]  Médecin généraliste.

[ ]  Pharmacien.

[ ]  Autre :

1. Quelle(s) tâche(s) remplit le MCC dans la gestion médicamenteuse de la MRPA-MRS ?

[ ]  Aucune.

[ ]  Politique médicamenteuse : organisation de la prescription des médicaments

[ ]  Gestion des médicaments :organisation de la fourniture, de la délivrance, de la conservation et de la distribution des médicaments.

[ ]  Réalisation et mise-à-jour du formulaire.

[ ]  Formation des professionnels

[ ]  Autre :

1. ***Informations concernant l’administration des médicaments au sein de la MRPA-MRS:***
2. Quel % des résidents gère lui-même l’administration ses médicaments?
3. Par qui les médicaments sont-ils préparés (lorsque le résident n’est plus en mesure de les préparer) ? (plusieurs réponses sont possibles) :

[ ]  L’infirmier(ère).

[ ]  Un résident/ la famille.

[ ]  Autre:

1. Par qui les médicaments sont ils administrés (plusieurs réponses possibles) :

[ ]  L’infirmière.

[ ]  L’aide-soignant(e).

[ ]  Un résident/ la famille

 [ ]  Autre:

1. Existe-t-il un enregistrement systématique des médicaments administrés (quoi, à qui) ?

[ ]  Oui.

[ ]  Non.

1. Dans quel % des cas l’administration d’un médicament prescrit « si nécessaire » ou disponible en délivrance libre est-elle enregistrée dans le dossier du patient ?
2. Quel % des résidents assimile les médicaments sous la supervision d’un membre du personnel?
3. A quelle fréquence les médicaments sont-ils préparés ?

[ ]  1 x par jour

[ ]  1 x par semaine

[ ]  1x par mois

 [ ]  Autre :

Ci-dessous, un espace est prévu pour que vous puissiez communiquer des éléments spécifiques qui sont importants pour permettre une appréciation correcte de la manière de travailler dans la MRPA-MRS dont vous êtes responsable :

**Je déclare que toutes les données ci-dessus sont correctes.**

|  |
| --- |
| **Nom de la MRPA-MRS:****Nom du signataire responsable:****Date et signature :** |
|  |
| **Nom du/des pharmacien(s) participant(s):** |  |  |  |  |
| **Date et signature :** |  |  |  |  |
|  |
| **Nom du/des médecin(s) généraliste(s) participant(s):** |  |  |  |  |
| **Date et signature :** |  |  |  |  |